



Communiqué de presse

Conseil provincial du Hainaut du 22 avril 2025

Vente des domaines français : les séjours des bénéficiaires de l'action sociale seront maintenus

La décision du Collège provincial de mettre en vente les domaines de vacances de Collonges et Baratier et d'entamer la mise en liquidation de l'Asbl Teralis a été confirmée par David Lavaux en séance du Conseil provincial. Interrogé sur le timing de cette mesure et ses conséquences financières par les Conseillers Pottiez (MR) et Lesne (Ecolo), le Député en charge de l'action sociale a rappelé que les démarches nécessaires prendraient un certain temps : un liquidateur doit être désigné par le prochain conseil d'administration à l'issue d'un marché public et la liquidation de Teralis ne sera effective qu'à la parution au Moniteur belge.

Les avoirs de l'Asbl ainsi liquidée reviendront dans le budget provincial et la cellule de reconversion de l'Inspection des Ressources humaines est activée en vue de rechercher de nouvelles affectations pour le personnel.

Mais David Lavaux insiste : cela ne signifie en aucun cas la fin des séjours de vacances offerts aux bénéficiaires de l'action sociale, enfants, adolescents et adultes. Les séjours planifiés pour 2025 demeurent d'actualité et des solutions de remplacement seront trouvées pour les années suivantes grâce au maintien du budget nécessaire.

Hainaut Sécurité : un plan d'assainissement à l'automne

La pollution aux PFAS inquiète les riverains et les agriculteurs de la Régie provinciale autonome Hainaut Sécurité (RPA) à Lens depuis de plusieurs mois. Le Conseiller provincial Philippe Lesne (Ecolo) a interrogé ce 22 avril le Député Pascal Lafosse sur les démarches entreprises par la Province de Hainaut pour disposer d'une vision claire de la situation et prendre en charge l'assainissement des espaces éventuellement touchés.

Le Député a rappelé, d'entrée de jeu, que la RPA s'était inquiétée dès 2022 des risques en menant une étude préliminaire pour identifier les zones susceptibles d'avoir été affectées par des activités polluantes. Cette préoccupation des Autorités provinciales afin de protéger la santé des riverains mais aussi de préserver l'environnement reste inchangée : La Régie a déjà engagé quelque 300 000 euros dans le cadre de ce dossier.

Des tests pilotes de terrain vont maintenant être réalisés en vue de finaliser un projet d'assainissement à la mi-octobre. Mais à ce stade, les analyses des eaux de la Dendre orientale et de « la Brune » ont démontré que l'eau souterraine n'était pas polluée.

Toutes les mesures de protection sont prises : les champs voisins ont été balisés pour faciliter le travail des agriculteurs concernés et les récentes contre analyses démontrent qu'aucune pollution n'a été constatée. Un groupe de travail mis en place avec les habitants assure la circulation de l'information.

« Aucun produit à base de PFAS n'est plus utilisé par la Régie depuis près de 10 ans. Les bonnes pratiques du métier de pompier limitent les expositions aux produits utilisés, d'autant plus que les PFAS quantifiés dans les études sont, à ce jour, considérés comme non volatiles. »

La RPA est montrée en exemple par la Région wallonne et sa Direction de l'Assainissement des Sols. *« Notre dossier sert de modèle dans le traitement de ce type de pollution, notamment dans le cadre de la formation « Expert Sols de la DAS ». A ce jour, aucune norme spécifique aux PFAS n'est encore sortie, elles sont étant attendues pour début 2026. »*

Le patrimoine provincial : enjeu majeur

La rationalisation du patrimoine et sa gestion sont au cœur des mesures d'économies engagées par la Province de Hainaut. Interrogé par la Conseillère Mélanie Ouali (PS), le Président du Collège Eric Massin a rappelé la philosophie du Hainaut qui consiste à prioriser la sécurité et la mise en conformité de ses bâtiments : un patrimoine d'un million de mètres carrés !

« Mais pour garantir l'avenir, il faut aller plus loin », a-t-il insisté. Raison pour laquelle la Province de Hainaut a déployé un outil de stratégie immobilière globale. « Avec quatre objectifs : réduire intelligemment la surface entretenue, générer des ventes, maintenir, voire renforcer, les moyens affectés à l'entretien du patrimoine conservé et tendre vers un véritable équilibre entre besoins et moyens ».

« Rationaliser pour mieux préserver » est donc la voie choisie par le Collège provincial pour s'assurer des marges de manœuvre. Sa politique immobilière s'inscrit dans une démarche de révision globale des activités provinciales (arrêt de certaines, révision d'autres), une réflexion en cours dans le cadre du plan d'économies lié au financement des zones de secours. Mais cette stratégie vise également un objectif d'économie d'énergie pour respecter les engagements environnementaux européens à l'horizon 2023-2050 et construire une Institution provinciale plus verte.

Une nouvelle étape dans la restauration de la Cathédrale

La Province de Hainaut est la propriétaire historique de la Cathédrale de Tournai. Consciente de sa valeur patrimoniale exceptionnelle - rendue plus évidente encore avec la reconnaissance à l'Unesco -, elle assure, avec la Wallonie, un suivi technique attentif du chantier de restauration depuis 2001.

Des moyens considérables sont dégagés chaque année pour assurer un entretien général de ce bien et les équipes de Hainaut Gestion du Patrimoine gèrent les volumineux dossiers propres à la restauration et la conservation de la Cathédrale, en concertation avec l'ensemble des partenaires.

Une nouvelle étape est franchie avec la validation, ce 22 avril, du dossier de "restauration des sols de la Nef, des bas-côtés, des entrées et du Transept de la Cathédrale", établi par Hainaut Gestion du Patrimoine. Un important investissement de 2.9 millions.

Le programme NAQIA se poursuit

Notons encore que le Conseil provincial a approuvé les démarches administratives et acquisitions nécessaires à la construction d'ouvrages de lutte contre les inondations : une digue de protection sur le ruisseau d'Angre à Flobecq et des zones d'immersion temporaires sur la Bruille à Binche ainsi que sur le Kortekker à Comines dans le cadre du projet Interreg Lyse.

Pour rappel, la Province de Hainaut investit chaque année plus de 5 millions dans la prévention des inondations via son programme Naqia.